



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Pôle Ouest – MECS Notre Dame

*5, Rue Châtelain
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 72 16 30 80*

*Directeur Territoire : Jean Dominique BITTEL
Directrice : Corinne BRUNEL
Cheffe de Service : Audrey TIXIER-Dispositif Enfance
Chef de Service : Olivier CHRISTOPHE-Dispositif Adolescent*

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Sur 13 870 journées accordées, pour un taux d'occupation à 95%, l'activité 2022 se termine avec un solde de +480 journées. Nous réalisons donc 103% de l'activité accordée.

Cette année est une nouvelle fois marquée par un taux d'encadrement trop faible nécessitant des renforts réguliers pour deux raisons majeures :

- ✓ Assurer un taux d'encadrement sécurisé auprès des enfants et adolescents sur les temps de weekends lors desquels la présence effective des enfants a considérablement augmentée, particulièrement sur la tranche d'âge des 3/11 ans.
- ✓ Assurer l'accompagnement d'enfants avec des problématiques particulières ou des troubles du comportement.

Ces constats nous ont conduits à solliciter des moyens supplémentaires au BP 2023. En effet, si les renforts éducatifs nous permettent de garantir un encadrement sécurisé des enfants et de répondre aux besoins spécifiques de certains d'entre eux, ils ne s'inscrivent pas dans la durée.

Or, garantir un accueil personnalisé et répondre aux besoins singuliers de chaque enfant, dimension fondamentale de la loi du 2 janvier 2002, demande du temps aux professionnels et implique qu'ils puissent inscrire leur intervention dans la durée.

Il en est de même de la qualité des relations éducatives. Les enfants doivent pouvoir partager du temps, des expériences positives avec les éducateurs pour se sentir en confiance, rassurés. Ce préalable est particulièrement indispensable pour des enfants qui ont subi des traumatismes relationnels précoces.

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12
DIRECTION	2.10 ETP	
ADMINISTRATION	1.37 ETP	
EDUCATIF	18.33 ETP	
SOIN	0.90 ETP	
SERVICES GENERAUX	11.13 ETP	
	33.83 ETP	

De nombreux mouvements de personnel ont eu lieu cette année au sein des équipes éducatives, 6 salariés ont effectivement quitté la MECS en 2022 :

- 2 éducatrices dans le cadre de mutation interne à ACOLEA
- 4 éducateurs /trices pour réaliser de nouveaux projets personnels ou familiaux

Ces départs se sont tous concrétisés sur la période estivale. Chaque poste devenu vacant a pu être pourvu malgré les difficultés majeures de recrutement du secteur médico-social.

Cette importante modification de nos ressources humaines a insécurisé les groupes d'enfants, habitués à une stabilité dans leurs repères éducatifs et affectifs.

La maison d'enfants a été doté d'un poste en contrat d'apprentissage d'éducateur-spécialisé. Au-delà de venir renforcer l'encadrement éducatif, l'apprenti peut expérimenter tout au long de sa formation des expériences réelles d'accompagnement éducatif, échanger avec les professionnels en poste sur les exigences du métier, ses évolutions.

Analyse de la pratique

Les 4 équipes éducatives (éducateurs et maitresses de maison) et l'équipe de surveillants de nuit bénéficient d'analyse de la pratique au rythme d'une séance par mois.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Collective 8 personnes Educateurs – 7 nouveaux salariés et un contrat d'apprentissage	ESOPPE (non diplômante)	Formation Interne Assurée par la cheffe de service et la psychologue de l'établissement, transmetteurs Esoppe
Collective 31 personnes Educateurs- maitresses de maisons- surveillants de nuits- secrétariat- équipe de	NEMO	Formation interne
Collective 11 personnes Educateurs- maitresses de maisons- surveillants de nuits	SST Recyclage	Globale Prévention
Collective 10 personnes Educateurs- maitresses de maisons- surveillants de nuits	SST Initiale	Globale Prévention
Collective 9 personnes Educateur- maitresses de maison	SSI	Globale Prévention
Amandine DUVERGER-ME	VAE Educateur Spécialisé	

Deux professionnels ont débuté une VAE moniteur éducateur et éducateur spécialisé dans le cadre de leur compte personnel de formation.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Sur le plan des ressources Humaines

- ✓ Pour préserver un accompagnement de qualité, les chefs de service sont en constante recherche de personnel pour organiser le renfort éducatif nécessaire. Nous avons le souci de limiter au maximum le nombre d'intervenants différents afin d'assurer une continuité relationnelle.
- ✓ Le recrutement et l'embauche de 7 nouveaux salariés (6 CDI et un contrat d'apprentissage) a nécessité une forte mobilisation pour les accompagner dans une démarche :
 - d'intégration à la vie de l'établissement,
 - d'appropriation des attendus du secteur de la protection de l'enfance,
 - de développement de leurs compétences et de leur posture professionnelle.

L'unité et la solidarité des équipes éducatives de la maison d'enfants a été un réel atout dans la réussite de cette intégration. L'accueil, la transmission d'expérience et le portage collectif de la responsabilité éducative, quel que soit le groupe de référence, est une valeur forte de la maison d'enfants Notre Dame.

Sur le plan éducatif

Cette année est marquée par l'augmentation du temps de présence des enfants sur les weekends, vacances scolaires et jours fériés. L'absence de droits d'hébergement a concerné 23 enfants sur les 30 du dispositif enfance dont les 10 enfants du groupe des 3/8 ans (totalité du groupe).

Au-delà de nécessité d'un taux d'encadrement réajusté, cette réalité souligne la complexité des situations familiales. Au 31 décembre 2022, 20 enfants bénéficiaient de visites médiatisées ou accompagnées.

Pour ceux dont les perspectives d'une fin de placement semblent peu probables, la question de la réorientation se pose afin de permettre à ces enfants de grandir dans un environnement plus « familial ».

Une collaboration inter-établissements efficiente

La complémentarité des dispositifs du Pôle Ouest nous permet aujourd'hui de mieux répondre aux besoins des enfants de la maison.

Ainsi, le service d'accueil familial et le foyer le Passage ont été des lieux relais essentiels dans la prise en charge de 5 enfants/ jeunes manifestant leur mal être par des passages à l'acte violents envers leurs pairs ou le personnel et nécessitant une mise à distance immédiate.

Le service SAEE Ouest est un dispositif qui nous permet aujourd'hui de soutenir le projet de retour en famille de certains jeunes, en assurant une continuité de prise en charge facilitée par la proximité des équipes éducatives et l'anticipation de places disponibles.

Enfin, le rattachement de l'équipe du 43 au pôle ouest permet une collaboration de proximité entre le dispositif adolescent et les appartements éducatifs.

La mise en œuvre du projet de territoire Lyon/Ouest/CEPAJ permettra de soutenir encore davantage le parcours des jeunes et enfants qui nous sont confiés dans une logique de continuité et d'individualisation des projets. Les professionnels du CEPAJ, de l'accueil d'urgence des Cerisiers, du SAS MNA, du service STEP, du Foyer Saint Michel, du service BASE et de la MECS Claire constituent désormais des collaborateurs de proximité avec lesquels nous pouvons partager des réflexions, des projets et mener des actions communes dans l'intérêt de l'enfant.

En 2022, les équipes du CEPAJ et des Cerisiers ont accueilli 2 jeunes de la maison d'Enfants.

Le service d'accueil familial d'ACOLEA a assuré des temps d'accueil relais pour les 4 plus jeunes de la maison d'enfants sur la période des fêtes de fin d'année.

La maison d'enfants Notre Dame participe également à ces accueils relais. 4 enfants de Claire Demeure, 2 jeunes du Passage, 2 jeunes du 43 et 2 autres enfants des MECS Marie Dominique et des Pierres Dorées ont été pris en charge en relais par les équipes éducatives de la Maison d'enfants sur l'année 2022.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Les équipes éducatives ont à cœur de partager des moments de vie en dehors de l'établissement avec les enfants et adolescents. Cette année encore, trois équipes ont réalisé des séjours d'été avec l'ensemble des enfants du groupe.

Ces moments fédérateurs participent au bien vivre ensemble sur la maison d'enfants. Les transferts permettent aussi la découverte de nouveaux environnements et l'expérimentation d'activités inédites pour les jeunes.

Chacune de ces expériences a permis de renforcer la relation entre jeunes et éducateurs et travailler sur la dynamique de groupe.

Par ailleurs, les enfants et jeunes de la MECS bénéficient d'activités de loisirs régulières dans les associations sportives ou culturelles du territoire : club de foot, MJC, centre social, école de musique... La participation à ces activités se concrétise par une inscription qui est soit annuelle soit temporaire dans le cadre mini stages durant les périodes de vacances scolaires.

Leur inscription dans le droit commun permet de soutenir leur socialisation et renforce l'individualisation de leur parcours d'accompagnement.

2.3 Expression et participation des usagers

Deux conseils de la vie Sociale ont eu lieu cette année en juin et novembre 2022.

Chaque groupe de vie est représenté par un ou deux enfants qui portent les questions débattues entre enfants ou jeunes lors des temps d'expression collective.

La qualité de vie au sein de l'établissement est une préoccupation centrale : la qualité des repas, l'aménagement des locaux et des extérieurs, le city stade...

Les enfants questionnent aussi le fonctionnement de la maison et les règles qui y sont établies. L'accès à internet et plus précisément aux réseaux sociaux, la gestion de l'autonomie, les demandes d'activités de loisirs...

Pour chacun des conseils, 4 parents ont été présents sur la quinzaine d'invités.

Ce temps d'échange et de débat est une instance de régulation essentielle dans la vie de l'établissement.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

La maison d'enfants Notre Dame a, depuis plusieurs années, mis en place un protocole de traitement des incidents suivant leurs gravités.

Dans le cas d'incidents mineurs, les équipes éducatives rédigent une « fiche incident » qui est traitée en interne lors des réunions d'équipes pluridisciplinaires. Des actions éducatives sont réfléchies et mises en place.

Dans le cas d'événements indésirables graves la fiche EIG est rédigée par les chefs de service avec un plan d'action immédiat et à plus long terme.

Cette fiche est transmise à la DPPE et la PJJ. Si besoin, et en accord avec les autorités, nous procédons à un signalement au parquet. 3 fiches EIG ont été transmises sur 2022.

Ces fiches incidents et les fiches EIG sont analysées deux fois par an dans le cadre d'une « cellule de veille » composée d'une équipe pluridisciplinaire.

Un plan d'amélioration est déterminé si nous l'estimons nécessaire.

Dans une démarche préventive, la maison d'enfants a mis en place une instance de régulation composée d'un éducateur de chaque groupe de vie, de la psychologue de l'établissement et de l'équipe de direction. Cette cellule a pour but de réunir très rapidement l'ensemble des adultes de la maison autour de la situation problématique d'un enfant et d'organiser une mobilisation collective permettant d'enrayer une situation préoccupante.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	2017
1 ^{ère} évaluation interne	2015
1 ^{ère} évaluation externe	2017
2 ^{ème} évaluation interne	2021
2 ^{ème} évaluation externe	Prévue en 2024

Les fiches actions concernant le plan d'amélioration continu 2021–2022 de l'établissement étaient les suivantes :

- ✓ Le livret d'accueil du salarié
- ✓ Les modalités d'expression et de participation des usagers et de leurs représentants légaux
- ✓ le fichier de procédures
- ✓ La mise en œuvre des outils ESOPPE dans le cadre du projet personnalisé
- ✓ le partenariat
- ✓ Les modalités d'actualisation et de communication des projets de groupe
- ✓ L'adaptation du groupe de vie des petits en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant

Tous les groupes de travail ont eu lieu et les conclusions viendront alimenter le projet d'établissement après validation dans le cadre du CoSPE (comité de suivi du projet d'établissement).

Le CoSPE piloté par la direction et réunissant des représentants de l'ensemble des corps de métiers de l'établissement se réunit 2 fois/an.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	15	18	18	-17%
Admissions non réalisées	33	61	57	-42%
Dont refus du service	28	58		
Admissions en cours de traitement	0	1	1	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	48	80	76	-37%

Il est à noter une baisse des demandes d'admission est en baisse, mais elles ne représentent pas la réalité des sollicitations. Beaucoup de contacts se font encore par téléphone et ne passent pas par ODESSA.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,5	12,4	11,7
Pourcentage de filles dans les demandes	35%	33%	56%

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,5	12,4	11,7	17
Pourcentage de filles dans les demandes	148%	33%	56%	
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		1
TOTAL	12,94		12,26	18

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	2%	5	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	2	4%	5	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	6%	5	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	1	2%	5	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	3	6%	7	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	3	6%	2	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	6%	8	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	6	13%	10	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	4	9%	16	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	4	9%	4	
Territoire MDM Villeurbanne	4	9%	5	
Rhône T1 Beaujolais	1	2%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	1	2%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	9	19%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La Mulatière-Vénissieux	2	4%	5	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	3	
Métropole Méomie	0	0%	0	
TOTAL	47		0	

Sur 2022, nous notons une augmentation des demandes d'admission de la DTPJJ concernant les grands adolescents.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	39	83%	63	18
Placement administratif	2	4%	12	
Placement direct par le juge	5	11%	1	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	1	
Mesure pénale PJJ	1	2%	1	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	2	
Autre mesure	0	0%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	47		80	18

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	6	13%	37	
Chez les parents avec SAEE	5	11%	0	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	2%	2	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	12	27%	7	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	
En établissement pénitentiaire	1	2%	3	
Chez un assistant familial	4	9%	10	
En établissement médico-social	0	0%	0	
En établissement hospitalier	0	0%	0	
En internat scolaire	0	0%	0	
En hôtel	0	0%	0	
Autre	0	0%	0	
Inconnu	0	0%	0	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	16	36%	21	
TOTAL	45		80	

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	2	4%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	31	66%	43	
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	6	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	6%	7	
SEGPA Collège	4	9%	1	
IME - IMPRO	0	0%	1	
Lycée - Lycée prof	4	9%	10	
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	2	
Apprentissage	0	0%	1	
Salarié	0	0%	0	
Descolarisation	1	2%	9	
Autres	1	2%	0	
Cepaj	0	0%	0	
En recherche d'emploi	0	0%	0	
TOTAL	47		80	

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	20	44	44	-55%
Non adhésion du jeune	0	3		
Non adhésion de la famille	0	0		
En limite d'âge à l'admission	0	0	2	-100%
Maintien d'une mixité de genre	0	0		
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du	7	4	7	0%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	1	9		
Autres	5	1	4	25%
TOTAL REFUS D'ADMISSION	33	61		

Les refus d'admission s'expliquent quasiment uniquement par un taux d'occupation dépassant les 100% et par conséquent un manque de place disponible.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	1		
3 - 6 ans	4	2	3	0%
6 - 10 ans	2	4	4	-50%
10 - 14 ans	8	3	5	60%
14 - 16 ans	1	6	4	-75%
16 - 18 ans	0	2	2	-100%
18-21 ans	0	0		
TOTAL DES ADMISSIONS	15	18	18	-22%

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	11.1	11,6	11,7
Pourcentage de filles dans les admissions	21%	39%	50%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	12	100%	16	18
Placement administratif	1	0%	1	
Placement direct par le juge	2	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	1	
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	15		18	18

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS – AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	15	100%	18	17
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		1
TOTAL	15		18	18

Tous les enfants admis proviennent du secteur de la métropole lyonnaise.

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	1	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%		
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2	13%	2	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	1	7%		
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	3	20%	2	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	2	13%	2	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	1	7%	1	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	7%		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	7%	7	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	7%	2	
Territoire MDM Villeurbanne	1	7%		
Rhône T1 Beaujolais	0	0%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%		
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	2	13%	1	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	0	0%		
TOTAL	15		18	

Les secteurs de LYON intramuros et de l'Ouest lyonnais sont les principaux demandeurs.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	2	15%	6	
Chez les parents avec SAEE	0	0%		
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	8%	1	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	1	8%	6	
En établissement médico-social	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	11	69%	5	
TOTAL	15		18	

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	2	13%		
Maternelle - Primaire - Collège	12	80%	14	12
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	7%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	0	0%	3	2
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%	1	4
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	15		18	18

La recherche d'une scolarité adaptée au profil de l'enfant est une préoccupation majeure au moment de la réalisation du DIPEC.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	1	1		
3 - 6 ans	4	3		
6 - 10 ans	11	8		
10 - 14 ans	18	19		
14 - 16 ans	7	11		
16 - 18 ans	9	10		
Plus de 18 ans	1	2		
TOTAL	51	54		

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,7	12,5	12,6
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,8	1,8	2,22
Pourcentage de filles dans les accompagnements	35%	35%	

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	46	90%	51	
Placement administratif	2	4%	3	
Placement direct par le juge	2	4%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	1	2%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	51		54	

Il n'y a que 3 enfants en placement administratif ce qui explique en partie le nombre important d'enfants n'ayant pas de droit de visite et d'hébergement.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	51	100%	52	51
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%	2	
TOTAL	51		54	51

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	4	8%	3	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1	2%	1	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	7	14%	2	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	11	22%	12	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	5	10%	3	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	5	10%	2	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	1	2%	3	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	2%	3	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	11	22%	12	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	3	6%	2	
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	4	
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	2	4%	2	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	3	
TOTAL	51		54	

Les MDM de LYON intramuros et de l'Ouest lyonnais sont les principaux partenaires qui accompagnent les mesures de placement.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	33	65%	30	33
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	3	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	6%	4	4
SEGPA Collège	4	8%	0	4
IME - IMPRO	0	0%	14	1
Lycée - Lycée prof	8	16%	1	7
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	
Apprentissage	0	0%	0	1
Salarié	0	0%	0	
Déscolarisation	1	2%	1	
Autres	1	2%	0	4
CEPAJ	0	0%	1	
En recherche d'emploi	0	0%	0	
TOTAL	51		54	55

4 enfants sont scolarisés dans le secteur du handicap et 4 en SEGPA.

Sur ce total, 5 évoluent sur le même groupe de vie des 9-11 ans, ce qui représente la moitié de l'effectif du groupe.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	7	14%	11	10
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	3	2%	10	15
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	8	14%	9	8
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	64			
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	8	16%	12	

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	6	12%	2	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	1	2%	2	
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	2%	7	
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	1	
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	1	2%	2	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	2	4%	6	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	10	20%	14	
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	3	6%	8	2

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	0
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	5	10%	4	2
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les week-ends	6	12%	17	13
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	13	25%	8	22
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	4	8%	2	2
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	23	45%	23	16
TOTAL	51		54	55

Sur 51 enfants accueillis sur l'année, 23 ne bénéficient d'aucun droit d'hébergement et sont présents en continu dans la maison d'enfants dont la totalité de l'effectif des plus petits.

A cela s'ajoute 13 enfants qui ne sortent qu'une à 3 nuits par mois dans le cadre d'un droit d'hébergement.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs concernés	20		21	9
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0		1	
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0		1	

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	13	25%	14	12
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	11	22%	12	6
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	512		495	140
<i>Dont généralistes</i>	120		153	55 (nombre d'enfants)
<i>Dont spécialistes</i>	155		70	45 (nombre d'enfants)
<i>Dont psychologues</i>	237		267	40 (nombre d'enfants)
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	12	24%	6	4 (nombre d'enfants)

10 enfants et jeunes de la maison Notre Dame ont été suivis par le pédopsychiatre de l'établissement. 3 d'entre eux ont bénéficié d'une hospitalisation programmée et coordonnée par ses soins.

23 enfants et jeunes sont suivis par la psychologue de l'établissement qui, en plus du suivi individuel proposé, participe à l'analyse clinique des situations lors des réunions d'équipe.

9 enfants sont suivis en CMP dont 3 sur leur secteur d'habitation d'origine dans une logique de continuité des soins.

2 enfants sont accueillis en hôpital de jour.

12 enfants bénéficient du suivi d'une orthophoniste libérale qui intervient au sein même de la maison d'enfants.

- **Prises En Charge Partagées**

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	2	

- **Evaluation annuelle des projets personnalisés**

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	5	3	
Quelques critères minoritaires satisfaits	14	19	
Critères globalement satisfaits	21	22	
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	5	8	
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	1	2	
TOTAL	46	54	

3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	11	18	16

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	1		0	0
4 à 12 mois	3		4	2
1 à 3 ans	7		9	7
Plus de 3 ans	0		5	7
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,37		2,71	2,22

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	9	82%	8	7
Fin de mesure - Majorité	0	0%	2	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	2	4
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	0	0%	4	1
Accueil chez un tiers ou adoption	2	18%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	2	4
TOTAL	11		18	16

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	6	55%	3	7
Chez les parents avec SAEE	3	27%	5	2
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance	2	18%	2	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		1
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		1
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	1	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	3	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%	2	4
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%	1	
Inconnu	0	0%	1	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	11		18	16

Les sorties sont toutes liées à l'aboutissement du projet d'accompagnement mené par les équipes éducatives. Il n'y a eu, cette année encore, aucune sortie sèche de l'établissement.

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	9	82%	11	9
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	0	0%		1
IME - IMPRO	0	0%		1
Lycée - Lycée prof	1	9%	2	4
Université	0	0%	1	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%	1	1
Salarié	0	0%		
Descolarisation	1	9%		
Autres	0	0%	1	1
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	11		17	17

4. Locaux et moyens matériels

La politique d'investissement de la Maison d'enfants a comme objectif, depuis plusieurs années, d'entretenir, de rénover et d'améliorer le cadre de vie des enfants (peintures, mobilier...).

Par ailleurs, nous sommes soucieux de permettre aux professionnels de bénéficier d'outils de travail de qualité. Ainsi, la flotte d'ordinateurs sur les groupes a été renouvelée afin de permettre aux éducateurs une utilisation du logiciel NEMO efficiente. Nous avons également procédé au renouvellement d'un véhicule.

Comme nous l'évoquons chaque année, nous sommes également très attentifs à l'amélioration des conditions d'accueil sur le groupe des tous petits. En 2022, le salon a été entièrement repensé et adapté aux besoins de cocooning des enfants. Un réaménagement de la cuisine est programmé sur 2023.

Egalement, dans le cadre de la transition énergétique, nous avons installé des bornes électriques sur le parking, ce qui nous permet de poursuivre le renouvellement du parc automobile par des véhicules électriques.

Enfin, depuis plusieurs années nous sollicitons un financement pour la réalisation d'un city stade (projet inscrit à nouveau au BP 2023).

Le terrain actuel ne permet pas aux jeunes de pratiquer des activités comme le basket-ball, le hand-ball. En outre, son emplacement actuel, excentré de l'espace de surveillance des adultes, exige la présence d'un professionnel et limite son utilisation.

Nous avons pu obtenir des aides de la fondation caisse d'épargne et du Rotary club pour un montant total de 18 000 euros mais cela reste insuffisant. Nous souhaitons que les investissements accordés en 2023 nous permettent sa finalisation.

5. Perspectives 2023

La maison d'enfants continuera de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue à tous les niveaux aux bénéficiaires des enfants qui nous sont confiés.

La formation régulière en interne à l'établissement de tous les salariés est mise en place et se poursuivra sur 2023. L'objectif étant de faire monter en compétence les équipes éducatives au regard de l'évolution du profil du public accueilli.

Ainsi, nous développerons un partenariat avec l'équipe mobile du secteur médico-social de l'association, qui viendra sensibiliser les équipes à la prise en charge des enfants ayant des troubles du comportement.

Par ailleurs, l'inscription de la MECS dans une logique de mutualisation des ressources sur le territoire contribue à maintenir une continuité de parcours et éviter les ruptures.

Les cadres du territoire travaillent régulièrement, sous la forme de séminaires, à la construction du projet territoriale.

Toutefois, malgré notre attention particulière portée à la qualité de l'accompagnement, le taux d'encadrement actuel de la MECS est insuffisant au regard des besoins. L'effectif actuel ne permet pas de garantir systématiquement des doublures sur des moments clés de la journée (fin de journée, nuit) ainsi que sur les week-end. Au-delà de l'accompagnement éducatif, il est essentiel que les professionnels disposent de temps pour rédiger leurs écrits, répondre aux sollicitations des partenaires, des parents

Des mesures nouvelles ont été demandées aux BP 2023 :

- ✓ Un EJE sur le groupe des petits, ce poste nous permettrait de disposer de compétences complémentaires pour accompagner de manière adaptée les très jeunes enfants.
- ✓ Un surveillant de nuit, au regard de la configuration des locaux et des sollicitations régulières des enfants la nuit, un poste supplémentaire nous semble indispensable
- ✓ Un éducateur de jour pour intervenir auprès des enfants non scolarisés ou bénéficiant d'une scolarité partielle.

Nous espérons que notre demande aboutira.

2023 verra le développement de partenariat avec des acteurs associatifs afin d'animer au mieux les périodes de vacances et weekends des enfants.

Enfin, nous travaillons à réduire, voire arrêter, les 3 semaines (sur une année) de mise en veille de l'établissement afin de répondre encore plus finement aux besoins de certains enfants. Toutefois ce projet devra s'accompagner de moyens humains supplémentaires afin de garantir un fonctionnement continue 365/365 jours.